



Le 8 décembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

SANTÉ

M^{me} Holt

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

ÉDUCATION

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Johnson

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Johnson

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ITINÉRANCE

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Green

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Green

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Green

SOINS DE SANTÉ

M. D'Amours

L'hon. M. Fitch

M. D'Amours

L'hon. M. Fitch

GAZ NATUREL

M. Legacy

L'hon. M. Holland

M. Legacy

L'hon. M. Holland

M. Legacy

L'hon. M. Holland

SANTÉ MENTALE

M^{me} Mitton

L'hon. S. Wilson

M^{me} Mitton

L'hon. S. Wilson

CHEMINS

M. Bourque

L'hon. M. Ames

M. Bourque

L'hon. M^{me} Johnson

[Traduction]

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick sont aux prises avec une pénurie de soins. Des parents d'un bout à l'autre de la province attendent une place en garderie. Des personnes âgées qui attendent une place dans un établissement de soins de longue durée remplissent nos hôpitaux en raison d'une pénurie de personnel infirmier et de personnel de soins. Des élèves qui ont besoin de soins de santé mentale doivent attendre en raison d'une pénurie de psychologues scolaires. Des patients atteints d'un cancer doivent attendre avant de recevoir des soins oncologiques en raison d'une pénurie de radiothérapeutes. Cette semaine, il est manifeste que les gens du Nouveau-Brunswick vivent sur le plan des soins une crise qui découle d'un gouvernement qui ne se préoccupe simplement pas de la situation.

Notre équipe a proposé d'augmenter la sécurité des soins de longue durée par l'assainissement de l'air dans les établissements de soins, mais le gouvernement actuel a voté contre la proposition. Nous avons proposé une rémunération équitable pour le personnel des foyers de soins, de soins à domicile et de soins aux jeunes, mais le gouvernement actuel a voté contre. Nous avons proposé un soutien afin que les personnes âgées puissent recevoir des soins de santé préventifs comme le vaccin contre le VRS, mais le gouvernement actuel a voté contre. Monsieur le premier ministre, que faites-vous pour vous occuper des gens qui prennent soin des gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, au Nouveau-Brunswick, et, en fait, au Canada, nous connaissons une situation qui ne s'est pas produite depuis des décennies. Un examen de la croissance démographique, de la demande dans le système de soins de santé et de la demande en matière de logement révèle que la situation actuelle au Nouveau-Brunswick et au Canada est unique. Regardez l'inflation que nous constatons. La situation au Canada est unique.

Des coûts résultent de politiques fédérales, et l'équipe d'en face appuierait les programmes du gouvernement Trudeau qui, dans tous les secteurs, exposent avec le temps notre pays à la faillite. Nous, nous tentons de gérer la situation — de la gérer —, mais la chef de l'opposition appuierait un gouvernement fédéral qui mène notre pays à la faillite.

Nous gérons nos soins de santé. Nous gérons la crise du logement. Nous tentons de nous en sortir au moyen de la meilleure solution pour tous. Savez-vous ce que les parlementaires de l'autre côté de la Chambre ne font pas? Ils ne pensent jamais au lendemain. Ils ne pensent qu'aux élections, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SANTÉ

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Il est intéressant d'entendre le député d'en face dire deux choses : que les gens d'en face gèrent les soins de santé et qu'ils pensent au lendemain. Prenons l'exemple de la clinique sur la rive nord de Fredericton que vient de décrire le gouvernement. Initialement, elle a été promise en 2022, il y a un an. Il en a encore été question cette année, et, lorsqu'a été posée une question au ministre de la Santé sur la situation concernant la clinique promise à Fredericton, il a dit : Nous y travaillons ; nous avons choisi un endroit à Brookside ; il faudra quelques mois pour l'établir.

Nous entendons aujourd'hui qu'elle ne sera pas établie en 2023. Elle ne sera pas établie en 2024 comme les gens de la rive Nord s'y attendaient. Nous entendons maintenant qu'elle sera établie en 2025. Vous pensez à l'avenir en remettant tout à plus tard. Pourquoi cela prend-il tant de temps? Qu'en est-il des préoccupations à l'égard de la crise?

(Exclamations.)

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Un peu de calme, Monsieur le ministre. Je vais poursuivre.

Nous avons une crise des soins primaires, et l'on n'en traite ni avec urgence ni en se souciant de l'avenir. Monsieur le ministre, aurez-vous l'obligeance d'expliquer pourquoi la clinique qui devait ouvrir ses portes en 2024 sur la rive Nord ne le fera qu'en 2025?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci, Monsieur le président. Je m'excuse d'avoir pris la parole prématurément, mais la chef de l'opposition a oublié de mentionner quelques éléments. Elle a oublié de mentionner que 74 000 personnes attendaient d'être prises en charge par un médecin ici au Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui, la liste ne compte que 16 000 personnes.

(Exclamations.)

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Oui. Oui.

De plus, Monsieur le président, la députée d'en face a oublié de mentionner que nous avons maintenant, ici dans la province, 11 nouvelles cliniques de Lien Santé NB qui fournissent des soins aux gens qui ont besoin d'aide.

Monsieur le président, ce n'est pas tout. Nous avons permis aux pharmaciens d'élargir leur champ d'exercice afin qu'ils puissent maintenant traiter un certain nombre des troubles de santé qui touchent les gens au quotidien. Vous savez combien de pharmaciens il y a dans la province ; cette mesure améliore donc considérablement l'accès aux soins. La députée d'en face ne...

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je demanderais que le député d'en face fasse preuve d'empathie envers les gens de la rive nord de Fredericton à qui l'on a promis une clinique, qui patientent depuis un an et à qui l'on avait donné l'espoir que l'attente ne durerait que quelques mois de plus, mais qui viennent maintenant d'apprendre qu'ils devront patienter pendant une autre année. Quelle est la cause du retard en ce qui concerne la clinique à Fredericton?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. La députée d'en face a oublié de mentionner que nous venons d'inaugurer une clinique de soins urgents dans le Brookside Mall sur la rive Nord. Les parlementaires du côté de l'opposition disaient : Eh bien, la clinique est vide. Nous y sommes allés. J'ai participé à l'inauguration avec le député local, et, à midi, on avait déjà traité 60 personnes. On avait répondu à leurs besoins urgents. Cela s'est produit sur la rive Nord, au même endroit où sera inaugurée la clinique collaborative au début de 2025. Nous continuons à recruter des médecins. Nous continuons à recruter du personnel infirmier. Nous continuons à avoir des spécialistes comme les adjoints au médecin à l'hôpital de Fredericton dont le poste est devenu permanent.

Quoi qu'il en soit, la députée d'en face ne parvient tout simplement pas à voir les soins fournis aux gens. Elle ne pense qu'à tenir des propos négatifs sur nos réalisations positives.

ÉDUCATION

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le gouvernement ne veut manifestement pas rendre de comptes quant aux promesses qu'il a faites et qu'il n'a pas tenues. Entre-temps, la vie des gens du Nouveau-Brunswick qui attendent des soins primaires est en jeu.

Les autres personnes dont l'avenir est en jeu et qui attendent que le gouvernement se préoccupe de leur sort sont les membres du personnel enseignant. Les membres du personnel enseignant du Nouveau-Brunswick ont très bien compris que le gouvernement actuel ne se soucie pas d'eux. Nous avons demandé à voir un plan de maintien en poste, mais nous ne voyons rien de tel. Le personnel enseignant a réclamé plus de ressources, mais nous ne voyons pas d'augmentation à cet égard. Il y a un manque de psychologues scolaires pour les enfants, mais nous ne voyons pas le dossier évoluer, car le gouvernement se laisse distraire par des choses qui ne constituent pas une priorité pour les parents du Nouveau-Brunswick.

Je remercie la députée d'en face d'avoir, à titre de remplaçante, répondu aux questions sur l'éducation. J'ose espérer qu'elle répondra aux questions concernant particulièrement l'accord sur la garde des jeunes enfants. La Chambre a convenu que le gouvernement irait

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

négociier avec les gens d'Ottawa avant le 1^{er} décembre. Nous sommes maintenant le 12 décembre. Nous attendons. La ministre qui remplace le ministre de l'Éducation peut-elle nous dire où en sont les négociations avec Ottawa...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Je ne crois pas que nous nous appelons mutuellement remplaçants, mais il n'y a pas de souci. Poursuivons. Il y avait beaucoup d'aspects à traiter, car nous sommes passés des psychologues aux services de garderie. J'ai tout un tas de choses qui... Je vais commencer par la question des psychologues. Le recrutement et le maintien en poste des psychologues scolaires posent des défis. Toutefois, d'autres professionnels ont toujours eu la capacité de fournir une aide en ce qui concerne la santé mentale de nos élèves. Par exemple, les conseillers scolaires du secteur anglophone mettent l'accent sur les bases de la prestation de soins liés à la santé mentale, à l'aspect social et à l'aspect émotionnel ainsi que sur des services d'orientation scolaire et visant l'avenir des élèves, lesquels soins et services sont adaptés, efficaces et proactifs. Nous veillons également à ce que les élèves aient accès à des travailleurs sociaux.

Y a-t-il un besoin accru de services de soutien? Oui. Davantage de personnel nous aiderait-il à répondre à ce besoin croissant? Oui. Travaillons-nous jour après jour pour répondre aux besoins? Oui. En fin de compte, les psychologues servent principalement de diagnosticiens pour évaluer les défis, et, dans l'intervalle, le personnel de soutien formidable dont nous disposons continuera à...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Les parents veulent voir un gouvernement qui se soucie de l'éducation. Les membres du personnel enseignant veulent être assurés que le gouvernement se soucie de l'éducation. Les parents et le personnel enseignant sont préoccupés par les résultats des évaluations dans les écoles du Nouveau-Brunswick. Notre équipe se soucie beaucoup des résultats en littératie et en numératie des élèves du Nouveau-Brunswick, car le tout est déterminant pour l'avenir du Nouveau-Brunswick. La ministre nous dirait-elle quelles mesures prend le gouvernement pour remédier particulièrement aux résultats lamentables, soit la baisse de 23 %, que les élèves du Nouveau-Brunswick ont obtenus en numératie?

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Eh bien, il est très décevant qu'on laisse entendre que nous ne nous soucions pas des enfants de notre province, et, franchement, j'accueille défavorablement de tels propos. La baisse des résultats obtenus dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) pour 2022 n'est pas propre au Nouveau-Brunswick ni au Canada et une telle situation a été observée dans la plupart des autres pays participants.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

La baisse des résultats obtenus dans le cadre du PISA pour 2022 n'est pas propre au Nouveau-Brunswick ni au Canada. Une baisse a été observée dans la plupart des autres pays participants. Après avoir donné naissance à mon fils et avoir été à l'extérieur du système scolaire, j'ai été invitée à l'époque, c'est-à-dire il y a 25 ans, à venir à Fredericton pour une évaluation au titre du PISA. Je sortais fraîchement de l'école et je venais d'avoir un nouveau bébé. Je voulais voir ce qui se passait.

À l'époque, notre province était classée parmi les dernières. L'Alberta était reconnue comme l'un des meilleurs endroits du pays et du monde. Les résultats des évaluations de cette province étaient reconnus à l'échelle mondiale. Savez-vous quelle était la différence entre l'Alberta et le Nouveau-Brunswick à l'époque? La différence, c'était que les membres du personnel enseignant de l'Alberta travaillaient depuis de 15 à 20 ans avec un programme qu'ils maîtrisaient. Comme nous l'avons dit à la Chambre il y a longtemps, notre programme d'études a connu 35 changements en l'espace de 33 ans.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

[Original]

ITINÉRANCE

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Encore une fois, je me lève pour poser des questions sur un sujet que personne n'aime aborder, peu importe de quel côté de la Chambre nous sommes assis.

Avec tout ce qui s'est passé cette semaine concernant l'itinérance, ce ne sont jamais de bonnes nouvelles, surtout à l'approche de Noël, et il faut avouer que certaines personnes sont plus chanceuses que d'autres dans la société.

Alors, j'aimerais poser la question suivante à la ministre : Étant donné qu'il y a des besoins grandissants partout dans la province, spécialement dans la région du Sud-Est et plus précisément à Moncton, peut-elle nous dire quelle stratégie immédiate sera mise en place, dans les temps froids qui s'en viennent, pour aborder le problème de l'itinérance à cet endroit précis? Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci, Monsieur le président. Je ne comprends pas vraiment. Je suppose que le député d'en face me pose une question au sujet de l'itinérance, mais je ne suis pas certaine.

Je vais répondre à une question au sujet de l'itinérance à Moncton. La ville de Moncton est manifestement aux prises avec des problèmes liés à l'itinérance depuis un certain nombre

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

d'années. L'année dernière, la ministre responsable a déplacé des montagnes pour opérer des changements afin de commencer à remédier à la situation de l'itinérance à Moncton. La ministre a fait un excellent travail.

Cette année, nous faisons fond sur le succès de l'année dernière. Nous avons des refuges permanents et des lits dans les refuges permanents. Nous avons des lits additionnels que nous pouvons rendre disponibles au besoin pendant les nuits froides pour garder les gens à l'abri du froid. Nous avons également récemment inauguré notre centre de services pour les personnes sans-abri. Il s'agit d'un centre ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, où les gens peuvent recevoir des services, se laver, prendre une douche et faire du lavage. Ils peuvent recevoir de l'aide en santé mentale. Ils peuvent consulter des conseillers, et nous pouvons commencer à tisser des liens avec eux dans la région de Moncton.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Eh bien, vous avez répondu à la question. Elle portait sur votre stratégie ; vous y avez donc répondu.

Voici ma prochaine question : Aviez-vous discuté ou travaillé avec les parties prenantes dans le sud-est de la province avant de prendre les mesures en question? Pouvez-vous nous dire — le plus que possible, puisque je sais qu'il s'agit d'une réponse difficile — combien de gens vous pensez pouvoir accueillir à Moncton afin que le moins de gens possible passent la nuit dehors? Merci beaucoup.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous avons absolument travaillé avec la collectivité. Le travail n'a pas commencé cette année, mais l'année dernière. Il a peut-être même commencé l'année d'avant. En fait, en septembre ou au début octobre, je crois, nous avons tenu une réunion avec toutes les parties prenantes pour discuter du centre de services pour les personnes sans-abri que nous établissions en décembre. Nous avons discuté des services qui devaient y être fournis et de la date de son établissement afin que nous puissions en faire une solution propre à Moncton.

Je crois que vous posiez une question au sujet du nombre de lits. À Moncton, notre refuge permanent a une capacité de 174 lits, mais nous pouvons l'augmenter de 120 dès qu'il le faut. Ce sont nos lits additionnels pour garder les gens à l'abri du froid. Il s'agit de 120 lits additionnels. À Moncton, la capacité totale du refuge pendant une soirée est de 294 lits.

Monsieur le président, je dois dire que la ville et les partenaires participent aux efforts, et ils travaillent tous ensemble. Ils opèrent des changements et s'adaptent le plus rapidement possible. Si la situation à Moncton change...

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Je remercie la ministre pour sa réponse. Maintenant, si je ne me trompe pas, il n'y a pas beaucoup de refuges pour les itinérants dans la région de Moncton — il y en a un, je crois — qui offrent un service bilingue. La ministre peut-elle nous dire si, à court, à moyen et à long terme, la Maison Nazareth fait partie des plans du gouvernement? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Monsieur le président, il y a un certain nombre de parties prenantes à Moncton. Je peux vous dire que la réunion du centre de services pour les personnes sans-abri que nous avons tenue plus tôt cet automne s'est certainement déroulée dans les deux langues. Nous avons communiqué dans les deux langues officielles lors de cette réunion.

Tous les fournisseurs assurent un service formidable aux personnes sans-abri. Je voudrais parler plus particulièrement de la John Howard Society, la prestataire de service pour le Réseau de logements. Ses responsables ont fait un travail formidable. Ils ont déployé beaucoup d'efforts dans la collectivité pour aller à la rencontre des propriétaires et des entreprises dans les environs du centre de services pour les personnes sans-abri. Ils oeuvrent au sein de la collectivité pour favoriser le soutien des personnes sans-abri, et le service qu'ils fournissent est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Monsieur le président, je pense donc que les gens de Moncton font un travail remarquable. Toutes les collectivités devraient s'inspirer de l'exemple de Moncton, car cette ville se démarque actuellement des autres. Elle a environ un an d'avance. Nous travaillons avec les autres collectivités. Tout le monde participe aux efforts.

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, de nombreuses personnes dans la région du Madawaska sont sans médecin de famille et attendent depuis trop longtemps d'avoir accès à un médecin. Nous savons tous que les bilans de santé annuels ne peuvent être effectués à partir des modèles virtuels que préconise le gouvernement. La seule option, pour des milliers de personnes, est de se diriger vers l'urgence de l'hôpital, ce qui ne fait aucun sens. Les bilans de santé ne seront pas faits à l'urgence, de toute façon, Monsieur le président. Quand le ministre de la Santé fera-t-il la bonne chose — finalement, la seule chose à faire — en s'assurant que l'embauche

Questions orales

de médecins de famille est une priorité pour son gouvernement et quand allons-nous voir des résultats concrets dans la région du Madawaska?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis content d'avoir l'occasion de parler de la question et de certains des éléments concrets auxquels nous nous attaquons directement, de front. En matière de recrutement de médecins, nous avons vu cette année une augmentation du nombre de médecins. Je parle de mémoire ici, mais je pense que nous en avons engagé plus de 118, ce qui représente une augmentation nette de près de 45 médecins. Nous avons instauré des mesures pour inciter des médecins à pratiquer dans certaines des régions éloignées du Nouveau-Brunswick, dans des régions rurales. Encore une fois, il s'agit d'un exemple concret des mesures que nous prenons pour faire en sorte que les gens aient accès aux soins primaires.

Nous avons également remis des bourses à certains étudiants en médecine au Nouveau-Brunswick, en contrepartie d'un engagement de retour de service de leur part. Nous avons également augmenté le nombre de places pour les étudiants en médecine au Nouveau-Brunswick ainsi que le nombre de places de résidence au Nouveau-Brunswick. Ces mesures se traduiront par un plus grand nombre de médecins fournissant des soins, plus de soins primaires, ici au Nouveau-Brunswick.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. Les régions rurales du Nouveau-Brunswick méritent aussi des médecins, Monsieur le président. Le ministre de la Santé devrait peut-être, à un moment donné, faire la distinction entre les médecins qui sont en région urbaine et les médecins qui sont en région rurale.

Notre système doit avancer plus rapidement, Monsieur le président. C'est la santé et la vie de nos gens qui en dépendent. Depuis des mois, un modèle intégré de santé doit être mis en place dans la région d'Edmundston. Ces retards ne sont pas acceptables, alors que des personnes ont besoin de soins de santé. Le ministre va-t-il garantir que la clinique du modèle intégré sera mise en place au plus tard le 1^{er} janvier 2024? Si le ministre ne peut pas garantir la date d'ouverture de la clinique au 1^{er} janvier 2024, à quelle date précise la clinique du modèle intégré sera-t-elle ouverte, fonctionnelle, et en mesure d'offrir des soins primaires à des milliers de gens sans médecin de famille dans la région de Madawaska?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je sais que Vitalité travaille avec un certain nombre de médecins dans la région d'Edmundston et je sais que j'ai parlé avec un certain nombre de médecins là-bas qui

Questions orales

travaillent ensemble à concrétiser le modèle de clinique collaborative. Je m'en remets à Vitalité pour ce qui est des échéanciers précis.

Encore une fois, quand nous parlons de nos réussites en matière de recrutement ici au Nouveau-Brunswick, quelle que soit la catégorie d'effectifs, qu'il s'agisse de médecins, de personnel infirmier auxiliaire autorisé ou de personnel infirmier immatriculé... J'ai rencontré un certain nombre de personnes qui ont déménagé des Philippines au Nouveau-Brunswick. Ces personnes travaillent dans les établissements en ce moment. Je rencontrerai un autre groupe au complexe Shannex cet après-midi. Il s'agit de gens qui fournissent des soins et des services pour rendre disponibles des lits de soins de longue durée. Cela fera sortir les gens des hôpitaux.

Pour ce qui est de la clinique particulière dont parle le député d'en face, je réitère que le travail se poursuit. La situation continue d'évoluer.

GAZ NATUREL

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, la semaine dernière, le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie a eu l'occasion d'aller outre-Atlantique, dans la magnifique ville de Paris. J'imagine que, entre la dégustation de baguettes, de croissants et de millefeuilles, il a eu le temps de signer discrètement avec la République tchèque un protocole d'entente sur rien de moins que la mise en valeur du gaz naturel.

Je me demande si le ministre nous dirait en quoi consiste exactement l'entente que nous avons conclue avec la République tchèque à ce sujet.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je suis content de prendre la parole et de répondre à une question. Je parlerai du voyage à Paris un peu plus tard dans une déclaration de ministre.

J'aimerais parler un peu du bilan du parti de l'opposition en matière de gaz naturel et de la confusion qui règne à l'heure actuelle, à des fins de précisions. Nous parlons beaucoup de gaz naturel. Le sujet fait invariablement partie de notre message depuis 2018, mais l'opposition nous fait des reproches à cet égard. Cela me laisse perplexe, car, en août 2014, la chef de l'opposition, qui occupait alors une fonction au sein du Conseil d'entreprises, a dit que l'incertitude ralentirait la préparation des entreprises. Par la suite, quand son mentor, Brian Gallant, est arrivé au pouvoir un mois plus tard, elle a dit que nous pourrions procéder à petits pas, mais que nous devions aller de l'avant avec la mise en valeur du gaz naturel. J'aimerais en savoir un peu plus sur la perspective des gens de l'opposition.

Notre position est claire. Nous sommes résolus à...

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Puisqu'il est question de positions claires, je me demande comment ont réagi les Tchèques lorsque le ministre a soulevé la question du moratoire, lorsque le ministre leur a dit qu'il signerait le protocole d'entente sur la mise en valeur bien qu'il n'ait reçu des gens qui l'ont élu aucun mandant selon lequel il procéderait à une telle mise en valeur. Je me demande comment les Tchèques ont réagi et comment le ministre a soulevé la question du moratoire ainsi que l'absence de mandat voulant que le gouvernement aille de l'avant.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je répondrai au député d'en face que, une fois encore, la confusion règne plutôt du côté de l'opposition, la chef de l'opposition ne sachant pas quelle position adopter. Peut-être sait-elle où elle se situe maintenant, mais ne le savait pas à l'époque. Sa position était toutefois claire dans le passé, puisque, dans une déclaration de septembre 2014, elle disait : Même si nous devons faire preuve de prudence, il nous faut mettre en valeur nos ressources naturelles, ici, au Nouveau-Brunswick. Je suppose que la question pourrait être la suivante : Qu'est-ce qui a changé de l'autre côté?

Après tout, au cours de la dernière semaine, nous avons vu l'opposition débattre du projet de loi 17, même si le même mentor qui a recruté l'actuelle chef de l'opposition avait dit que sa priorité serait d'annuler les régimes de pension à risques partagés. Rien de tel ne s'est produit. En fait, nous avons constamment été témoins de messages contradictoires et de volte-faces. Eh bien, cela convient peut-être dans certaines circonstances, mais n'a pas sa place au sixième étage de la place Chancery.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, j'ai eu l'occasion, plus tôt cette semaine, de parler à une partie prenante à propos du gaz naturel. On obtient quelquefois des bribes d'information qui sont toujours intéressantes. L'homme en question m'a dit que, à l'heure actuelle, le Canada compte des réserves abondantes de gaz naturel. En fait, il a dit : Nous disposons dans notre pays de réserves suffisantes pour plus de 200 ans. Le premier ministre et le ministre voudraient pourtant nous faire croire que nous sauverons le monde par la mise en valeur de cette ressource à laquelle nul dans la province ne veut toucher. Je me demande, eu égard à cela, puisqu'il est encore une fois question du passé et des conséquences du passé, des technologies du passé : Le ministre dirait-il enfin à son premier ministre que nous ne sommes plus en 2010 et lui dirait-il de tourner la page une bonne fois pour toutes?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, le député d'en face sait peut-être, ou ne sait peut-être pas, que nous avons sous nos pieds des réserves de gaz naturel plus grandes que celles du gisement de schiste Marcellus en Pennsylvanie. De plus, la mise en valeur responsable d'une ressource dont nous disposons est une question sur laquelle nous avons fait campagne depuis 2018, au cours de deux cycles électoraux. Bon, il est important de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

comprendre que le Nouveau-Brunswick n'extraie pas de gaz naturel. Toutefois, le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit veiller à ce que le message soit clair, et la chef de l'opposition devrait savoir, vu son expérience avec le Conseil d'entreprises, que le gouvernement a la responsabilité de dire : De façon responsable et raisonnable, nous sommes ouverts aux affaires.

Ce que j'entends de l'autre côté, c'est qu'il n'est pas possible de même discuter de la question. Nous avons des règlements en vigueur. En fait, nous disposons du mécanisme de moratoire, afin que, si des promoteurs se manifestent, nous puissions entamer des discussions et procéder à la mise en valeur de la ressource. Si l'on arrête tout, il n'y a donc aucune possibilité de croissance, et ce n'est pas...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

SANTÉ MENTALE

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, on ne répond pas aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick qui sont aux prises avec des troubles de santé mentale et de toxicomanie. J'ai déployé des efforts pour aider des gens à accéder aux services de traitement des dépendances et j'ai vu les obstacles qu'ils rencontrent constamment.

Des gens doivent attendre jusqu'à six mois pour obtenir un traitement de réadaptation dans la province. En comité, plus tôt cet automne, nous avons appris du ministère de la Santé que, en janvier 2023, 140 personnes attendaient des soins ambulatoires pour un trouble de toxicomanie, tandis que 300 autres attendaient d'être admises dans un établissement de soins. Ces nombres s'ajoutent à celui des 221 personnes en attente d'un lit dans un centre de désintoxication.

En début de semaine, le ministre de la Sécurité publique nous a dit que la ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances travaillait à la création d'un centre de traitement doté de 50 lits. Monsieur le président, ma question s'adresse donc à la ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances. Quand verrons-nous les lits dont les gens ont désespérément besoin? Quand les lits seront-ils disponibles? Le centre sera-t-il par ailleurs situé à Grand Bay? Si non, où sera-t-il situé?

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Eh bien, par l'entremise de la présidence, je remercie la députée d'en face de la question. Oui, il y a beaucoup de travail à faire, et elle sait que nous avons promis la création d'un établissement doté de 50 lits. Voilà où se situe le besoin. Nous avons déjà accompli beaucoup de travail. Beaucoup de travail a été accompli avant même que je n'entre en fonction. Il y a eu la stratégie et le plan d'action élaborés en février 2021 — le Plan d'action

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

interministériel visant les dépendances et la santé mentale. Un grand nombre des initiatives prévues ont été menées à bien. Il y a aussi le Plan provincial de la santé, *Stabilisation des soins de santé*.

Ainsi, au chapitre des mesures que prenons, 26,5 ETP ont été ajoutés à l'équipe Enfants-jeunes pour la prestation des services. La liste d'attente pour obtenir des services auprès de l'équipe Enfants-jeunes a été réduite de plus de 60 %. La thérapie à séance unique relativement aux services de counseling en santé mentale pour les jeunes est offerte, avec un délai d'attente minimum de cinq jours. Les parties prenantes du secteur de l'éducation ont été formées pour offrir une thérapie à séance unique, et entre septembre...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, les propos de la ministre ne répondent pas du tout à ma question. Je veux savoir quand et où les services seront offerts. Nous devons assurer l'accès à des services publics de qualité supérieure en matière de traitement des dépendances.

Je me préoccupe également de l'absence de réglementation des centres de réadaptation privés. Même si certains d'entre eux suivent les pratiques exemplaires, engagent des professionnels qualifiés et fournissent un soutien approprié, ils ne sont pas tenus de le faire. Il n'y a donc pas de cohérence dans la qualité des services offerts dans les différents centres de réadaptation. J'ai entendu des histoires qui ont suscité des préoccupations chez moi sur certains centres de réadaptation de la province. Certains exigent que l'on adhère à une certaine religion. D'autres ne disposent pas de personnel qualifié ni de bons programmes. Il est inacceptable que des personnes du Nouveau-Brunswick doivent déboursier des fonds pour obtenir des services ou reçoivent un traitement de moindre qualité. Le statu quo ne peut être maintenu. En plus de créer d'urgence plus de lits dans des établissements publics, nous devons établir des normes pour les centres de réadaptation privés. Pour protéger la santé et la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick, la ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances présentera-t-elle un projet de loi visant à réglementer les centres de traitement des dépendances qui ne relèvent pas du secteur public?

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : La députée d'en face parle de ce qui est acceptable. Tout ce que nous tentons de faire est inacceptable à ses yeux. Je vais vous dire ce qui est inacceptable. L'autre jour, j'ai fait une déclaration en commémoration du deuil national lié à la tuerie de 1989 lors de laquelle 14 femmes ont perdu la vie, puis la députée d'en face a pris la parole pour faire de la politiquerie, voilà qui était inacceptable.

Je vous dis maintenant que beaucoup de travail est accompli. De nombreuses personnes ont répondu à l'appel pour ce qui est des troubles de santé mentale et des gens dans la rue.

Questions orales

Bon nombre de personnes — bon nombre — ont accompli un travail exceptionnel pour aider les gens, ce qui a été couronné de succès. Le fait que la députée d'en face se plaigne donc du travail qui n'est pas accompli... Il y a des règles qui régissent les différents établissements. Ils respectent ces règles et aident les gens. Beaucoup de travail est accompli dans le bon sens, mais la députée d'en face demeure pessimiste quant à tout ce que nous tentons de faire et continue à critiquer une partie du bon travail qui est accompli. C'est également inacceptable, Monsieur le président.

CHEMINS

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. Il y a en fait eu de bonnes nouvelles dans le comté de Kent, car il a été annoncé et les médias ont indiqué que des mennonites s'établiraient dans le comté de Kent, dans Kent-Nord, circonscription de mon collègue, dans la région d'Acadieville. Toutefois, ce que l'on sait moins, c'est que des membres de cette communauté ont également envisagé de s'établir dans ma région, en plein coeur de la circonscription. Ils envisageaient aussi sérieusement la possibilité de s'établir dans ma région, car elle compte de très bonnes terres arables, de très bonnes terres agricoles. Le problème, c'est qu'il n'y a pas d'enduit superficiel sur les chemins de la partie visée de la circonscription. Il y a des chemins de terre, alors que, dans la région d'Acadieville, un enduit superficiel a été posé. Ma question pour le ministre des Transports et de l'Infrastructure est donc la suivante : Afin que davantage de familles mennonites s'établissent dans ma région, le ministre envisagerait-il la pose d'enduit superficiel sur les chemins? Merci beaucoup.

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci beaucoup de la question. En fait, nos chefs de cabinet, à la ministre de l'Agriculture et à moi, se sont rendus sur place et ont examiné l'endroit.

Ma question était la suivante : Combien de chevaux et de charrettes circulent sur les chemins où il y a un enduit superficiel? Je n'ai pas pu avoir de réponse. Une fois encore, nous disposons d'un plan triennal, La voie à suivre, et nous examinons certainement tous les chemins nécessaires qui doivent être entretenus. Nous faisons le travail, Monsieur le président.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Waouh, d'accord. Eh bien, il s'agissait d'une excellente réponse. Voyons si je peux obtenir une réponse encore meilleure. Lorsqu'une communauté mennonite s'établit quelque part, chaque famille y investit environ 350 000 \$ dans une maison, une grange et un atelier, c'est bien connu. Les membres de la communauté s'occupent eux-mêmes de l'éducation. Ils passent une entente précise en matière de soins de santé. Ils contribuent beaucoup et ne demandent pas de recevoir grand-chose en retour. Ils demandent en revanche des chemins convenables. Oui, des chevaux et des charrettes... Il y a des périodes de l'année où un chemin de terre ne suffit pas. Croyez-moi. Je reçois les appels, qu'il s'agisse de voitures ou de chevaux et de charrettes.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Ma question est la suivante : Compte tenu des investissements considérables que les mennonites feront pour que nous puissions enfin voir le retour à une agriculture digne de ce nom dans le comté de Kent, ce qui a été perdu il y a bien trop longtemps, le ministre pourrait-il faire preuve de plus de sérieux afin qu'il y ait une pose d'enduit superficiel sur les chemins? Merci.

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : J'aime parler au micro. Monsieur le président, je tiens à expliquer au député de Kent-Nord qu'il s'agit d'un dossier auquel je travaille depuis trois ans. Il se trouve qu'il s'agit d'une terre arable magnifique et que nous voulons faire en sorte que des activités y reprennent — des activités agricoles. Nous avons rencontré les personnes qui mettent cette terre en valeur. Il se trouve qu'il n'y a pas beaucoup de personnes qui habitent le long du chemin en question. Il ne s'agit pas de chemins très fréquentés, et nous ne pouvons pas mettre en place des infrastructures sans avoir la garantie que des gens s'y établiront et que la circulation sera plus dense sur ces chemins. Une fois que cela aura été fait, nous envisagerons de moderniser les chemins, de les rendre plus adaptés à l'agriculture et prêts à accueillir de nouvelles résidences. Toutefois, il ne faut pas mettre la charrue avant les boeufs.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : La période des questions est terminée.